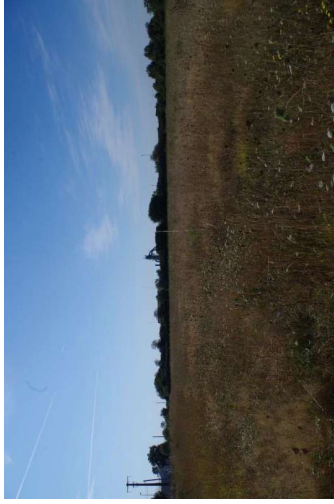


L'aire d'étude immédiate

Le projet prend place sur une zone industrielle, composée de zones en friche et de prairies plus ou moins enfrichées.

Le site d'étude est délimité :

- Au Nord, par des prairies et la D611 ;
- Au Sud, par une voie ferrée ;
- À l'Ouest, par des cultures et des habitations ;
- À l'Est, par des cultures et des habitations.



Vue depuis le coin Nord-Ouest de la plus petite zone

5.4.2 Vues rapprochées

Les panoramas présentés et localisés sur la Figure 34 permettent d'apprécier les éléments remarquables depuis l'intérieur du site :

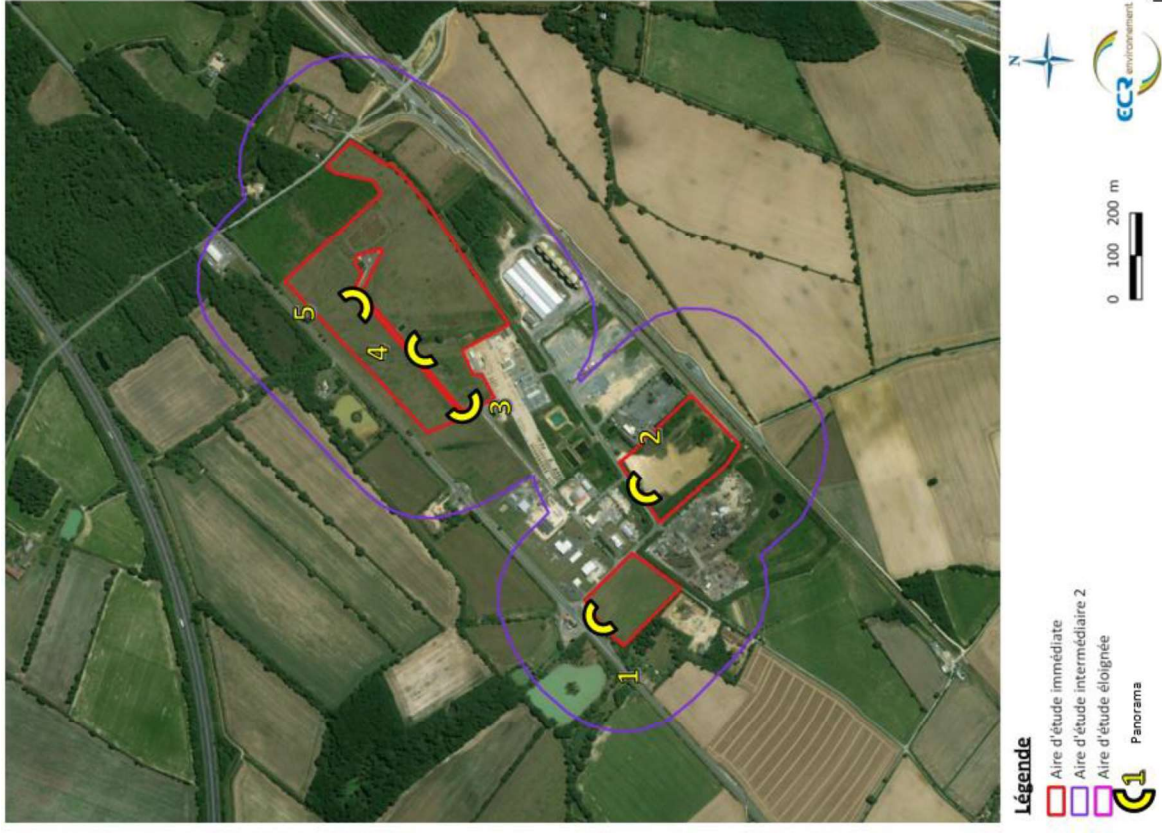
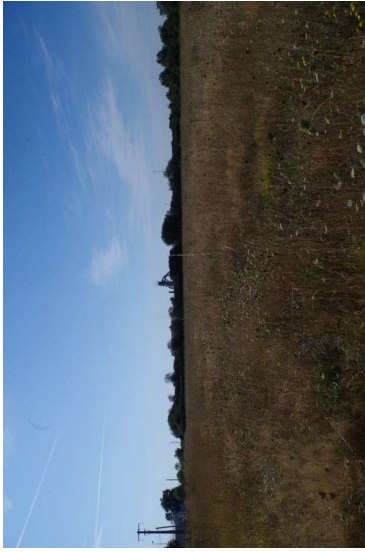


Figure 34 : Localisation des panoramas depuis l'intérieur du site

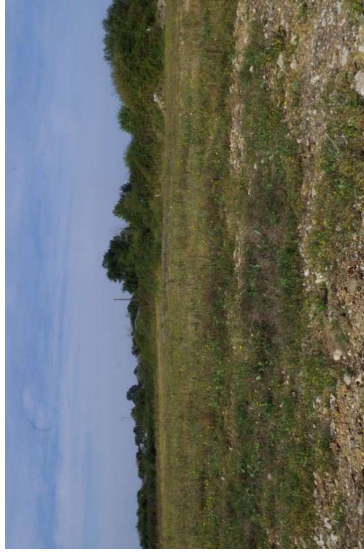




Panorama 1



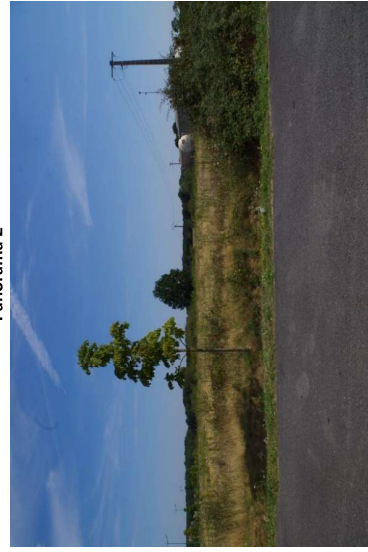
Panorama 4



Panorama 2



Panorama 5



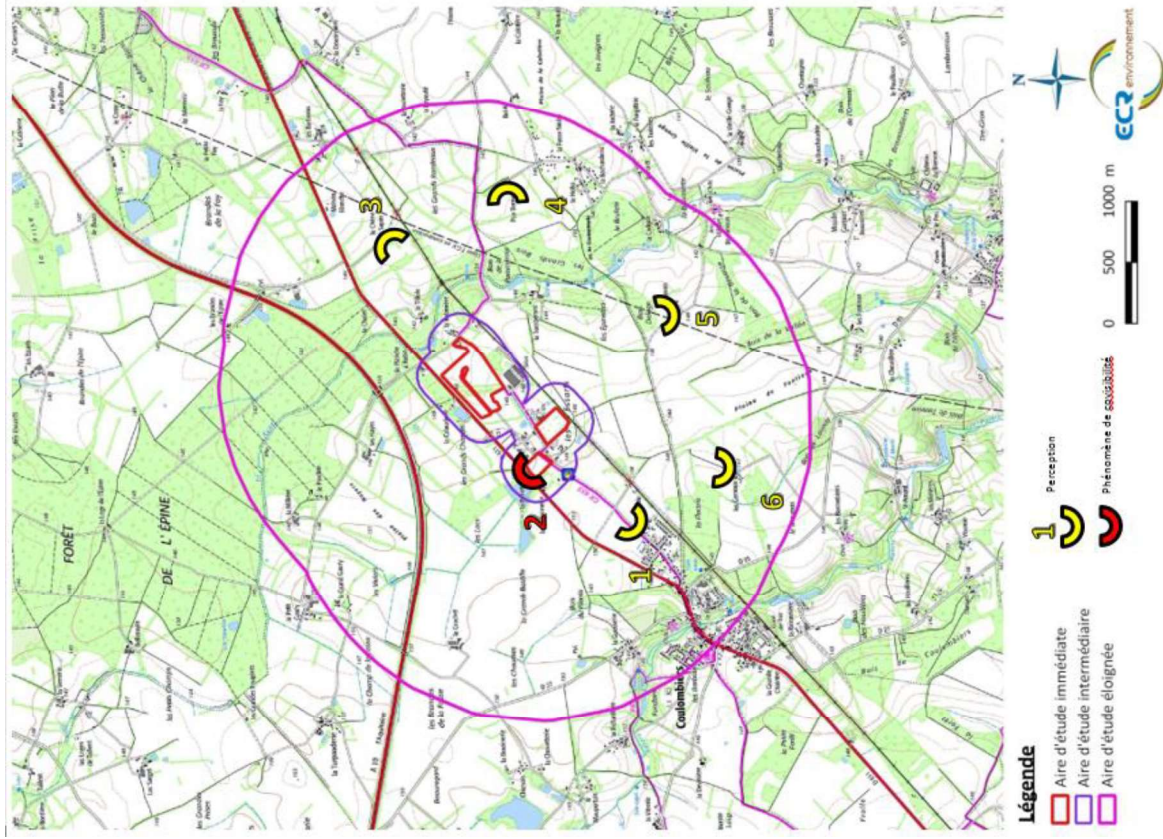
Panorama 3

Ces panoramas permettent également de rendre compte des éléments visibles à proximité à savoir :

- La départementale D 611
- Les haies et boisements

Des phénomènes de covisibilités entre le projet et les éléments du paysage à proximité (D 611 notamment) seront à noter.





Perception n°1 : Vue depuis « Coulombiers »



Perception n°2 : Vue depuis le bar-restaurant



Perception n°3 : Vue depuis « Le Chêne sapin »

Figure 36 : Perceptions avec les villages et hameaux

Axes de circulation

Les axes de circulation de l'aire d'étude éloignée sont composés de plusieurs axes principaux (A 10 et D 611), de routes secondaires dont un constituant le GR 655, de chemins ruraux et d'une voie ferrée.

Parmi les différentes voies, trois présentent des covisibilités avec le projet, en plus des voies de circulation qui desservent la zone d'étude. Ces phénomènes sont plus ou moins importants selon l'axe considéré.

On précisera cependant que la zone de projet a été revue après l'étude paysagère. Suite à la modification du périmètre d'implantation, il y a absence de covisibilité avec la voie ferrée. Aucun risque d'éblouissement par rapport au projet photovoltaïque n'est donc à prévoir pour les trains qui circulent sur cette voie.

On notera que, depuis certaines routes secondaires pourtant relativement proches de la zone de projet, le site n'est pas visible ou très peu, caché par les haies et boisements.

Une carte de localisation des réseaux routiers et pédestres ainsi que les phénomènes de covisibilité associés est donnée sur la Figure 37.



Perception n°4 : Vue depuis « le Puy Bernard »



Perception n°5 : Vue depuis « Beauvais »



Perception n°6 : Vue depuis « Les Genioux »

